

Sept. 1998

## *Municipalités locales*

# FUSION ET DÉMOCRATIE



par **Jean-Paul GENDRON**,  
président  
du journal

Aux élections municipales de novembre 1997, 62% des maires en élection ont été élus par acclamation (donnée de l'Union des municipalités régionales de comté). Si certains y voient une économie substantielle de fonds publics municipaux en regard du choix d'un premier magistrat local, d'autres se questionnent sur le bilan de santé de la démocratie municipale. Nul doute qu'une bonne part des 1400 municipalités du Québec est gérée par des édiles aussi dévoués que compétents qui se ressource dans les salutaires débats préélectoraux. Pour d'autres, c'est la routine obligée d'un électorat satisfait ou... désintéressé.

Chiffre inquiétant! Serait-ce que le local est vide d'idées et d'enjeux politiques et que la complaisance règne? Pour les municipalités qui somnolent aux ronrons des vieilles routines et des «on est ben d'même... avec des octrois du gouvernement», le réveil risque d'être brutal. À moins de 1000 habitants, la démocratie municipale est-elle viable? Y a-t-il suffisamment de contribuables capables d'idées nouvelles, de débats, de leadership politique; des citoyens et des citoyennes capables d'assumer en équipe les lourdes responsabilités transférées du gouvernement dit supérieur? Moins de 1000 habitants, est-ce le royaume des potentats locaux, des chefs de clan, sans vision, sans imagination, dont le seul risque est de déplaire à ceux pour qui l'impôt foncier sera toujours trop cher... même à 0,41 \$.

Une municipalité qui n'a pas de programme de développement, d'amélioration des services à la collectivité et qui entretient le réflexe séculaire du «chialage» à chaque nouvelle obligation, cette municipalité n'a pas d'avenir et ses contribuables sont en danger. Depuis la réforme Ryan de 1993 (transfert de 300 millions \$), il y a eu les coûts de la police, des remises de ponts et autres infrastructures au local, la «facture de 375 millions», l'obligation des Centres locaux de développement (CLD), et sans parler des «ordres» de toute sorte qui viennent de la MRC. Pas surprenant alors que des élus locaux soient dépassés et encourrent de grands frais juridiques pour tenter de justifier l'autonomie locale. Contribuable minimaliste, maire minimaliste, services minimaux, avenir nul.

Le Haut-Saint-François a saisi le message des fusions. De 24 municipalités qu'il regroupait il y a deux ans, il en est maintenant à 17 et passera sous la barre des 14 d'ici l'an 2000. Transition difficile pour certaines, mais dont les effets bénéfiques se feront sentir à long terme, entre autres la capacité de faire face aux changements... de plus en plus complexes. Il ne s'agit pas d'éliminer le niveau local, il est le premier lieu de l'expression démocratique. Encore faut-il qu'il y ait suffisamment de volontaires, et de compétences, pour qu'il y ait véritable et continu débat afin de guider la démocratie qui, admettons-le, est myope. Elle coûte cher la démocratie, mais imaginez ce que coûte l'absence de choix.

En 1996, certains maires se targuaient de ne pas être sur la «map» Trudel des fusions. Fort bien. Il se pourrait, qu'avant longtemps, leur municipalité ne soit plus sur la carte tout court.